



COMMUNIQUE DE PRESSE
15 septembre 2021

NOTALAB, le rendez-vous national de formation de la profession notariale est de retour !

Le Conseil supérieur de notariat (CSN) annonce l'ouverture des inscriptions pour la 3^e édition de NOTALAB, principal événement de formation à destination des notaires et de leurs collaborateurs, du 18 au 22 octobre 2021 à Opio (06).



Pour cette édition 2021, plus de 700 participants de toute la profession, seront au rendez-vous pour se former, d'échanger sur le « travailler ensemble » et répondre aux évolutions du notariat.

Les sessions de formations proposées seront l'occasion de débattre, dans un esprit d'ouverture et de partage, sur les nouvelles façons de développer de nouvelles activités et de nouveaux services au sein de leur office.

L'événement proposera des modules centrés sur la conquête de nouveaux marchés, sur les réponses à apporter aux attentes des clients ou encore sur l'ouverture vers d'autres publics. L'édition 2021 de Notalab, c'est également l'occasion de participer aux parcours de formation et d'obtenir la labellisation de l'office.

Les six labels (Notaires conseil des familles, Notaires juriste d'entreprises, Notaires conseil du monde rural, Notaires conseil des personnes publiques, Notaires conseil en protection de l'environnement, Notaires ayant une clientèle internationale) seront présents à Opio !

Pour consulter le catalogue des formations et s'inscrire à NOTALAB 2021,

Rendez-vous sur notalab.notaires.fr

À propos du Conseil supérieur du notariat

Seul organe de la profession habilité à s'exprimer au nom de tous les notaires de France, le Conseil supérieur du notariat (CSN) est un établissement d'utilité publique. Clef de voûte de l'institution

notariale, il représente la profession auprès des pouvoirs publics, détermine sa politique générale, contribue à son évolution et fournit des services collectifs aux notaires. Dans ses relations avec les pouvoirs publics, le CSN participe à la réflexion sur les évolutions du droit et donne son avis sur les projets de loi ou les textes réglementaires en préparation. Le Conseil supérieur du notariat comprend plus de 110 collaborateurs au service de la profession notariale.

Contacts presse Conseil supérieur du notariat :

Meriam Barka : 01.44.90.31.79 – meriam.barka.csn@notaires.fr

Mathieu Ferrié : 01.44.90.31.74 – mathieu.ferrie.csn@notaires.fr